



POSTES ULIS 2nd DEGRE - RENTREE SCOLAIRE 2023
LISTE DES POSTES VACANTS

DPT	RNE	Sigle étab.	Dénomination étab.	Commune étab.	Disc.	Lib. disc.	POSTE	OBS.
004	0040052K	CLG	CAMILLE REYMOND	CHATEAU ARNOUX ST AUBAN	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
004	0040007L	LP LYC	BEAU DE ROCHAS	DIGNE LES BAINS	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
004	0040055N	CLG	JEAN GIONO	MANOSQUE	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
004	0040021B	CLG	MARCEL ANDRE	SEYNE LES ALPES	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	CREATION
004	0040420K	CLG	PAUL ARENE	SISTERON	G0179	TR. LANGAGE ET APPRENTISSAGES	VACANT	CREATION
004	0040535K	CLG	ANDRE AILHAUD	VOLX	G0179	TR. LANGAGE ET APPRENTISSAGES	VACANT	
005	0050409T	CLG	GIRAUDS (LES)	L' ARGENTIERE LA BESSEE	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
005	0050452P	CLG	HAUTS DE PLAINE (LES)	LARAGNE MONTEGLIN	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
005	0050019U	CLG	CLG VIVIAN MAIER	ST BONNET EN CHAMPSAUR	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	CREATION
013	0132569X	SEP	EMILE ZOLA	AIX EN PROVENCE	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
013	0132973L	CLG	SAINT EUTROPE	AIX EN PROVENCE	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	CREATION
013	0132412B	CLG	LOU GARLABAN	AUBAGNE	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
013	0133510V	CLG	UBELKA	AURIOL	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
013	0132494R	CLG	AMANDEIRETS (LES)	CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
013	0133790Z	CLG	LUCIE AUBRAC	EYGUIERES	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	CREATION
013	0133381E	CLG	PETIT PRINCE (LE)	GIGNAC LA NERTHE	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
013	0131607B	CLG	GEORGES BRASSENS	MARIGNANE	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
013	0131608C	CLG	EMILIE DE MIRABEAU	MARIGNANE	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
013	0131887F	CLG	ELSA TRIOLET	MARSEILLE	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
013	0132404T	CLG	CLAIR SOLEIL	MARSEILLE	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	CREATION
013	0131789Z	CLG	HENRI WALLON	MARTIGUES	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
013	0130146N	LP LYC	ALPILLES (LES)	MIRAMAS	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
013	0131611F	CLG	RENE CASSIN	TARASCON CEDEX	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
013	0130028K	CLG	DENIS MOUSTIER	GREASQUE	G0178	TR.DU SPECTRE AUTISTIQUE	VACANT	
013	0132343B	EREA	LOUIS ARAGON	LES PENNES MIRABEAU	G0178	TR.DU SPECTRE AUTISTIQUE	VACANT	CREATION
013	0130084W	CLG	GRANDE BASTIDE	MARSEILLE	G0178	TR.DU SPECTRE AUTISTIQUE	VACANT	
013	0132325G	CLG	CAMPRA	AIX EN PROVENCE	G0179	TR. LANGAGE ET APPRENTISSAGES	VACANT	
013	0131602W	CLG	ROY D ESPAGNE	MARSEILLE	G0179	TR. LANGAGE ET APPRENTISSAGES	VACANT	CREATION
013	0132312T	CLG	ANDRE MALRAUX	MARSEILLE	G0179	TR. LANGAGE ET APPRENTISSAGES	VACANT	
084	0840738W	CLG	ALPHONSE TAVAN	AVIGNON	G0174	TR.FONCTIONS AUDITIVES	VACANT	
084	0840006A	CLG	VIALA	AVIGNON	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
084	0840437U	CLG	HENRI BOUDON	BOLLENE	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
084	0840014J	CLG	LUBERON (LE)	CADENET	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
084	0840761W	CLG	ALPHONSE DAUDET	CARPENTRAS CEDEX	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
084	0841086Z	CLG	ROSA PARKS	CAVAILLON CEDEX	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
084	0840585E	CLG	JEAN BOUIN	L ISLE SUR LA SORGUE	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
084	0841116G	CLG	ANNE FRANK	MORIERES LES AVIGNON	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
084	0840764Z	CLG	ARAUSIO	ORANGE CEDEX	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	
084	0840032D	CLG	PAYS DE SAULT	SAULT	G0176	TR.FONCTIONS COGNITIVES	VACANT	CREATION

CONSIGNES POUR LA TRANSMISSION DE LA CANDIDATURE SUR POSTES VACANTS :

⚠ Précisez impérativement dans l'objet de votre candidature :

Objet : ULIS 2023- NOM PRENOM – GRADE - DEPARTEMENT ou DISCIPLINE
--

⚠ Mettez en copie votre supérieur hiérarchique

Procédure détaillée ULIS : [page 17 \(§ I.7.2\) du bulletin académique spécial N° 485](#) du 6 mars 2023

Formulaire de candidature page 57 : [Annexe 8 au bulletin académique spécial N° 485](#)
et en version WORD sur le [site académique](#) ;

Les enseignants du 1^{er} degré doivent être titulaires du département d'implantation de l'ULIS à la rentrée 2023.

NB : Les enseignants affectés en ULIS à titre provisoire en 2022-2023 après avoir été retenus par la commission de recrutement, qui détiennent la certification et qui obtiennent un avis favorable auront la priorité pour être affectés à titre définitif sur le poste qu'ils occupent, à condition d'en formuler la demande l'année suivante. Ces postes sont identifiés « PSV » (poste susceptible d'être vacant) dans la liste de postes ULIS offerts au mouvement.

La liste des PSV est publiée sur le [site académique](#) ; si l'occupant actuel ne demande ou n'obtient pas le poste, les éventuelles candidatures sur ces postes susceptibles d'être vacants seront examinées.

Extrait du BA spécial N° 485 du 6 mars 2023 :

I.7.2 - POSTES SPECIFIQUES ACADEMIQUES DE COORDONNATEUR ULIS COLLEGE, LYCEE ET LP

Les personnels enseignants des 1^{er} et 2nd degrés constituent un dossier de candidature pour examen par une commission académique qui procédera, le cas échéant, à l'audition des candidats. La commission est constituée de la conseillère technique régionale du recteur pour l'ASH, d'un IEN-ASH et d'un chef d'établissement non concerné par le recrutement.

La commission de recrutement veillera à l'adéquation entre les exigences des postes et les capacités des enseignants ; les candidats ayant reçu un avis favorable de la commission seront affectés dans l'ordre de priorité suivant :

DETENTION DE LA CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE (CAPPEI, CAPA-SH, 2-CASH)	MODALITE D'AFFECTATION
enseignant qui détient un CAPPEI avec le module de professionnalisation ou le module d'approfondissement correspondant au poste	A titre définitif
enseignant titulaire du CAPPEI qui détient une certification avec un module de professionnalisation ou un module d'approfondissement différent de celui du poste. (l'enseignant retenu sera prioritaire pour suivre le module correspondant)	A titre définitif
enseignant qui achève sa formation CAPPEI	A titre provisoire
enseignant qui va partir en formation CAPPEI	A titre provisoire
enseignant qui ne détient pas le CAPPEI	A titre provisoire

NB : Les enseignants titulaires du CAPA-SH et du 2CA-SH sont réputés être détenteurs du CAPPEI.

PROCEDURE DE CANDIDATURE


ACCES	CANDIDATS DU 1ER DEGRE	CANDIDATS DU 2ND DEGRE
Site académique	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Consultez la fiche de poste ULIS et la liste de poste vacants sur le site académique. Prenez contact avec le(s) chef(s) d'établissement concerné(s) pour connaître le projet ULIS de l'établissement 	
ANNEXE 8 et avis du supérieur hiérarchique	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Complétez le formulaire de candidature pour un poste ULIS 2nd degré (annexe 8) ➢ Demandez l'avis de votre supérieur <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> IEN de circonscription ou IEN-ASH <input type="checkbox"/> Chef d'établissement ➢ Le formulaire de candidature transmis à la DIPE doit comporter l'avis du supérieur hiérarchique. 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Complétez le formulaire de candidature pour un poste ULIS 2nd degré (annexe 8) ➢ Demandez l'avis de votre supérieur hiérarchique <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Chef d'établissement d'exercice ou de rattachement. ➢ Le formulaire de candidature transmis à la DIPE doit comporter l'avis du supérieur hiérarchique.
Constitution du dossier	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> formulaire de candidature (annexe 8) dûment complétée <u>avec l'avis du supérieur hiérarchique</u> <input type="checkbox"/> CV issu d'I-Prof ; <input type="checkbox"/> lettre de motivation ; <input type="checkbox"/> dernier rapport d'inspection ou compte-rendu de rendez-vous de carrière ; <input type="checkbox"/> fiche d'habilitation (CAPPEI, CAPA-SH). 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> formulaire de candidature (annexe 8) dûment complétée <u>avec l'avis du supérieur hiérarchique</u> <input type="checkbox"/> CV issu d'I-Prof ; <input type="checkbox"/> lettre de motivation ; <input type="checkbox"/> dernier rapport d'inspection ou compte-rendu de rendez-vous de carrière ; <input type="checkbox"/> fiche d'habilitation (CAPPEI, CAPA-SH) ; <input type="checkbox"/> copie des vœux sur SIAM (cf. ci-dessous)
Formulation de vœux dans I-prof/ SIAM	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Cliquez sur <u>saisissez vos vœux de mutation dans iprof/les services/SIAM avant le mercredi 05 avril 2023</u> à 12h00. ➢ Saisissez les vœux ETB correspondants et précisez impérativement au style rouge le type de poste (ULIS) dans la confirmation de demande de mutation. ➢ Cliquez sur <u>retour aux demandes</u> puis sur <u>Editez un récapitulatif</u> afin de vérifier ou votre saisie .
Transmission du dossier	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Envoyez le dossier complet par e-mail à mvt2023@ac-aix-marseille.fr Objet : ULIS 2023- NOM PRENOM - GRADE sous couvert du supérieur hiérarchique au plus tard le mercredi 05 avril 2023, délai de rigueur. 	

NB : Les enseignants affectés en ULIS à titre provisoire en 2022-2023 après avoir été retenus par la commission de recrutement, qui détiennent la certification et qui obtiennent un avis favorable auront la priorité pour être affectés à titre définitif sur le poste qu'ils occupent, à condition d'en formuler la demande l'année suivante. Ces postes sont identifiés « PSV » (poste susceptible d'être vacant) dans la liste de postes ULIS offerts au mouvement.

ANNEXE 8 - FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR UN POSTE EN ULIS 2nd DEGRE

NOM, Prénom :		Né(e) le :
CORPS <input type="checkbox"/> Professeur des écoles <input type="checkbox"/> Professeur certifié <input type="checkbox"/> Professeur agrégé <input type="checkbox"/> Professeur de lycée professionnel	GRADE <input type="checkbox"/> Classe normale <input type="checkbox"/> Hors Classe <input type="checkbox"/> Classe exceptionnelle	ECHELON - au 31/08/2021 par promotion - ou au 01/09/2021 par classement initial ou reclassement :
DISCIPLINE :		AGS :
AFFECTATION ACTUELLE :		Sur un poste ULIS? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Demande de départ en formation CAPPEI ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	CERTIFICATION OBTENUE : <input type="checkbox"/> CAPA-SH <input type="checkbox"/> 2CA-SH <input type="checkbox"/> CAPPEI MODULE :	Année d'obtention:

VŒUX D'AFFECTATION – POSTES ULIS SECOND DEGRE

 Les candidats du 2nd degré doivent, en parallèle:			
<input type="checkbox"/> Saisir les vœux sur postes ULIS dans SIAM 2nd degré avant le mercredi 05 avril 2023 . Les vœux sur postes ULIS doivent être formulés avant les vœux sur postes banalisés, le cas échéant.			
<input type="checkbox"/> Préciser en rouge « ULIS- vœu type HAN » en face de chaque vœu ULIS dans la confirmation de demande de mutation à retourner à la DIPE avant le mercredi 12 avril 2023, délai de rigueur .			
Rang	Code vœu*	Etablissement	DIPE : contrôle de saisie SIAM
1			<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/>
4			<input type="checkbox"/>
5			<input type="checkbox"/>
6			<input type="checkbox"/>
7			<input type="checkbox"/>
8			<input type="checkbox"/>

* cf. liste des postes vacants publiée sur le site académique

AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE (en fonction du lieu d'exercice) : <input type="checkbox"/> Chef d'établissement <input type="checkbox"/> IEN de circonscription <input type="checkbox"/> IEN-ASH	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Motivation :	
Nom, cachet et signature	Date :

AVIS DES CORPS D'INSPECTION : <input type="checkbox"/> IA-IPR <input type="checkbox"/> IEN-ET <input type="checkbox"/> IEN-ASH	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Motivation :	
Nom, cachet et signature	Date :

Pièces à joindre : CV Lettre de motivation Dernier rapport d'inspection
 Enseignants du 2nd degré : formuler impérativement les vœux sur postes ULIS dans SIAM